



**PARTOUT
POUR TOUS**

#CS2EDORM

L'information de vos représentants **CFDT** au CSEE de la DO Réunion-Mayotte N°32

Orange
Réunion-Mayotte

CSEE du 27 avril 2023

Le mot du Représentant Syndical CFDT (RS) au CSEE

Ce CSEE a duré plus longtemps que prévu, et c'est terminé vendredi à 12h45.

A la vue des nombreux sujets, pas de vie de la DORM au programme. Nous vous parlerons :

- de la situation de Mayotte ;
- du projet de « réorganisation » de la Direction Communication et RSE ;
- du déménagement des bureaux de Chatel sur le site du Chaudron ;
- de la fermeture de la boutique de Sainte-Marie ;
- de la dématérialisation des tickets restaurants.

Actualité chargée ce mois-ci vous le verrez, bonne lecture et au mois prochain !

Courage à nos collègues de SCE, nous sommes avec vous !

Erick BITAUT RS CSEE CFDT



ORDRE DU JOUR

1. Election d'un trésorier adjoint **en consultation**
2. Approbation des PV **en consultation**
3. Vie de la DORM **en information**
4. Projet d'adaptation de l'organigramme de la Direction Communication et RSE **en information**
5. Déménagements Intra-Site au Chaudron **en information**
6. Projet de déménagement des équipes tertiaires du Site de Chatel vers le site du Chaudron **en Information**
7. Projet de fermeture de la boutique de Sainte-Marie **en Consultation**
8. Bilan Formation 2022 **en Information**
9. Bilan Social 2022 **en Information**
10. Présentation de la dématérialisation des titres restaurant **en Information**
11. Vie du CSEE et Résolutions AEP/ASC **en Consultation**

**Pour plus d'informations, contactez
Vos représentants CSEE CFDT :**

Saïd ASSANI (UI Mayotte)

Valérie BIGUENA (AE)

Laurence CARPAYE (UI Réunion)

Maryse CORBIERE (DC Réunion)

Michel ETHEVE (AE)

Cindy MARDEMOUTOU (DC Réunion)

Gwenaël SCHACK (DOMP/DSI)

Georges TRECASSE (UI Réunion)

Kelly VELLAIDOM (DC)

Jean-Eric VELLAIDON (UI Réunion)

Wirdane ZAKARIA (UI Mayotte)



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux, notre application mobile et Internet :



@CFDTOrange974



www.cfdt-orange.org



Déclaration préalable



Depuis quelques mois la situation de Mayotte inquiète les élu(e)s **CFDT**. Mais depuis les annonces de l'opération Wuambushu, les tensions sur place sont en augmentation.

Afin d'éclaircir les zones d'ombres concernant la sécurité de nos collègues, Said ASSANI, élu **CFDT** a interpellé la direction en séance :

Monsieur le Président

En novembre 2022, je vous ai interpellé sur la situation sécuritaire de Mayotte
Ce fut l'occasion pour vous de nous annoncer la mise en place d'une cellule opérationnelle destinée à résoudre bien des problématiques du moment.

Aujourd'hui, avec l'opération Wuambushu la situation sécuritaire à Mayotte est qualifiée de « chaotique » par les journalistes nationaux (France Info du 24/04).

L'insécurité s'est brutalement aggravée et atteint des niveaux que nous n'aurions pas imaginés il y a quelques mois. Les forces de l'ordre essuient quotidiennement des jets de pierres et doivent faire face à de nombreux barrages routiers violents avec des incendies de véhicules.

On assiste à certains endroits à de véritables guérillas urbaines avec une population et des automobilistes au milieu des échauffourées

Face à cette situation, nos salariés à Mayotte sont en première ligne :

- Il n'y a plus d'heure pour les exactions. À tout moment, un salarié peut devenir la cible de gangs dans son véhicule en allant ou en revenant du travail
- Une tension est palpable dans la rue et la présence des forces de l'ordre rassurent plus ou moins en repoussant les attaques des émeutiers parfois armés de machettes
- Un climat anxiogène s'est installé parmi les salariés. Les techniciens et autres salariés nomades craignent pour leur sécurité et leur propre intégrité.
- Le business s'en trouve perturbé aggravant de fait, la crainte des salariés sur leur rémunération. Certains vendeurs en boutique ne peuvent parfois plus rejoindre leur lieu de travail
- Les services se désorganisent par des absences non programmées de salariés obligés de rebrousser chemin afin de se mettre en sécurité

Aujourd'hui, les salariés de Mayotte s'inquiètent de l'absence de procédures claires à adopter en cas de dégradation de la sécurité dans et autour de leur lieu de travail.

Ils doivent s'en remettre aux instructions de leur manager qui tient lui-même ses instructions d'un groupe WhatsApp qui lui est dédié.

Nous IRP nous nous inquiétons que ces procédures ne soient pas protocolisées. Cela entraîne des aberrations comme ce salarié à qui on oblige de poser un jour de congé alors qu'il est bloqué par un barrage routier. Nous attendons votre réponse sur cette anomalie Monsieur le Président.

Pour terminer et dans un souci de limiter les effets de cette souffrance au travail, pouvons-nous espérer des visites plus rapprochées des Préventeurs auprès des salariés de Mayotte ?

Face à toutes ces inquiétudes et à toutes ces questions, je vous remercie de vos réponses Monsieur le Président.

Après notre intervention, peu ou pas de réponses claires et précises. Le président précise qu'il confirme la présence des forces de l'ordre, constatée de visu lors de son déplacement à Mayotte. La sécurité des salariés est la priorité pour lui, l'entreprise et le DRH préparent des dispositifs de formation, de sensibilisation sur la sécurité. Mais « What Else ? »

André MARTIN, mentionne le fait que les groupes « WhatsApp » sont important pour la communication aux équipes (*pour rappel, Orange recommande l'application Wire pour les communications professionnelles de groupe et non WhatsApp*), que la cellule de gestion de crise est toujours présente et qu'un point systématique est fait au CODIR tous les lundis. En fonction de la situation, les directives sont adaptées.

Pour la CFDT la situation sur place est compliquée, mais la sécurité de nos collègues reste la notre priorité n°1 !

Les salarié(e)s de Mayotte estiment que la communication de l'entreprise n'est ni claire, ni rassurante, la CFDT les comprend !

Projet d'adaptation de l'organigramme de la Direction Communication et RSE



Une nouvelle Directrice est arrivée le 1^{er} décembre 2022. Depuis, elle a eu le temps de prendre ses marques et a pris la décision « d'adapter » la direction de la Communication et RSE à son « goût ».

Pour les élus **CFDT**, cette adaptation n'est ni plus ni moins qu'une réorganisation qui ne dit pas son nom !

Malgré notre demande de passer ce projet en **Consultation**, l'entreprise joue sur le fait qu'il n'y a pas d'impact sur les salariés concernés.

La mémoire est courte ! Bien que l'ancien directeur ait été prié de trouver un nouveau terrain de jeu, l'ambiance au sein de la Direction Communication est délétère ! Il y a eu et il y a encore des arrêts maladie, des conflits, des démissions et des stagiaires et CDD désabusés. A l'heure actuelle, si cette adaptation ne vous plaît pas alors on vous aidera à trouver un autre poste ailleurs, belle ambiance qui n'ajoute pas de sérénité au climat actuel !

Les élus **CFDT** s'interrogent sur l'environnement du travail. Est-il serein pour une réorganisation ? Personne ne parle des conflits interpersonnels à gérer, des égos à canaliser ? Le fait de passer ce dossier uniquement en information n'oblige en rien l'entreprise à faire intervenir le service « environnement du travail » et les préventeurs, les élus sont dans l'impossibilité de mandater la commission SSCT !

Même si notre DRH précise qu'au jour d'aujourd'hui il n'y a pas de procédure en cours sur ce périmètre. Mais s'il y avait lieu, il y aurait un accompagnement afin de comprendre les différentes situations dans l'équipe. « **Toute situation sera accompagnée comme il se doit...** »

La direction ne pourra pas dire qu'elle n'était pas prévenue ! Les élus CFDT l'ont prévenue, faut-il attendre que la situation s'envenime plus pour agir ?

Une première fois en instance pour la nouvelle directrice de la Communication, pas sûr qu'elle ait envie de renouveler l'expérience, mais les choses sont posées et la position de la **CFDT** aussi !

Projet de déménagement des équipes tertiaires du site de Chatel sur le site du Chaudron



Après des semaines de rumeurs, de bruits de couloir, l'entreprise officialise **ENFIN** ce qui était une évidence ! Malgré le « capotage » de l'Orange Campus « Made In Réunion », les actions autour de l'immobilier continuent.

Pour le moment aucun calendrier n'est avancé, aucuns travaux encore débutés, ce n'est que le premier passage du dossier avant la consultation.

Les premières pistes pour accueillir nos collègues de Chatel (hors boutique), sont des aménagements d'espaces dédiés du côté du plateau d'appels ainsi que du côté de la DISASS (équipe qui sera relocalisée dans la villa SAD) et de la salle de réunion 3 Salazes.

Oui une grande salle de Réunion va disparaître, mais peut être que l'on nous proposera de nouveaux Algéco pour en recréer... Mais rien n'est moins sûr, le temps n'est plus aux dépenses superflues et avec Teams une réunion avec mon voisin de bureau est toujours possible 😊

La **CFDT** a été force de propositions dans le mandatement la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) afin d'étudier l'impact sur : « **les conditions de travail des salariés, du projet de déménagement des équipes tertiaires du site de Châtel vers le site du Chaudron.** »

Les travaux de la commission SSCT porteront sur :

- L'analyse des incidences en matière de santé sécurité et conditions de travail des salariés et plus précisément sur l'Impact du projet sur les salariés en termes de risques psycho-sociaux, et des plans d'actions de la direction pour prévenir de ces risques (Exigences émotionnelles, rapports sociaux au travail, conflits de valeurs).
- L'impact sur la vie professionnelle et l'équilibre vie privée/vie professionnelle ;
- L'impact sur les temps de trajet ;
- Les mesures d'accompagnement des salariés ;
- L'impact carbone de cette modification.

La suite lors du prochain passage dans l'instance....

Projet de fermeture de la boutique de Sainte-Marie

Les jeux sont faits, rien ne va plus ! La fermeture est enclenchée d'ici la fin de l'année, comme Ça l'entreprise n'aura pas de bail à renouveler et ne sera pas perdante économiquement parlant.

Lors du précédent passage de ce point, les élus avaient mandaté la commission SSCT (C2SCT) ainsi que la commission Economie et évolution des marchés. Les rapports ont été rendus. Comme à son habitude la C2SCT a rendu ses préconisations (primes éventuelles de sortie de PVV , accompagnement financier pour les collaborateurs allant travailler en boutique de centre-ville engendrant des frais supplémentaires (parking), vigilance sur la redistribution des objectifs vers les autres points de ventes lors de la fermeture, attentions particulières congés pour les cas individuels (maternité...)), tandis que le rapport de la commission Economie et évolution des marchés n'est que le reflet des justifications de la direction.



La **CFDT** a tenu à exprimer **sa totale désolidarisation des conclusions** du rapport de cette commission. En effet, et bien que notre représentante n'ait pas été présente lors de la tenue de la commission, nous ne pouvons pas entériner les conclusions d'un rapport qui ont été établies sur la base d'**éléments** essentiellement « **à charge** » fournis par la Direction Clients (DC).

La **CFDT** regrette que pour établir ce rapport, il n'y a pas eu d'étude exhaustive et contradictoire sur une causalité de cette baisse d'activité. Effectivement, rien n'a été développé sur les conséquences économiques liées à la cession de la partie « Alimentaire » de l'enseigne commerciale. Ces éléments, nous en sommes persuadés, auraient pu contrebalancer l'argumentaire purement mathématique (pour ne pas dire financier) de la DC.

De plus, les difficultés RH soulevées par les représentants de la DC ont été volontairement diluées sur les autres boutiques afin d'occulter leur propre responsabilité dans la situation du personnel de Sainte-Marie.

L'ensemble des élus a voté **CONTRE** la fermeture de la boutique, à l'exception des élus CFE-CGC qui se sont abstenus soit **15 Contres et 4 Abstentions**.

Dématérialisation des Tickets Restaurants (TR)



Après une phase de test sur 3 CSEE l'année dernière (Fonctions Support et Finances, DO Grand Ouest et Grand Nord-Est) et 2 prestataires (Edenred et Up). C'est Up qui a été retenu de par sa qualité de services par rapport aux incidents permanents chez Edenred.

La fin des Tickets Restaurants au format papier a sonnée. Ils sont remplacés par une carte de type « Carte Bancaire » qui a, si vous avez rempli le formulaire, été réceptionné durant le mois de mai.

Désormais, nous serons conformes avec la réglementation en matière d'attribution et d'utilisation.

Un outil de déclaration de situation est mis à disposition (web et mobile) et ainsi plus besoin d'attendre 3 semaines pour les avoir, dès que la date mensuelle est arrivée (et que vous avez bien fait votre déclaration) vous serez crédité automatiquement sur votre carte.

Vous trouverez ci-dessous le planning de déploiement. Vos élus **CFDT** restent à votre écoute si le besoin se faisait sentir.

